

DONS DEPUIS UN PAYS EUROPEEN – CONTACT ET PROCEDURE PAR PAYS
--

La Fondation Supélec offre désormais la possibilité aux Supélec résidents à l'étranger, dans certains pays européens, de bénéficier des avantages fiscaux du pays de résidence en donnant à la Fondation Supélec.

En partenariat avec les Fondations de la liste agréée par le système "Transnational Giving Europe" (TGE), la Fondation Supélec est habilitée à recevoir des dons déductibles dans le pays de résidence.

Faire un don: une démarche simple et avantageuse

1. Envoyer un email à la Fondation Supélec pour prévenir de la promesse de don : fondation@supelec.fr

2. Adressez votre don à la Fondation de votre pays, partenaire du TGE avec qui la Fondation Supélec a un accord.

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don

Consulter la liste des contacts des Fondations partenaires ci-dessous.

3. La Fondation partenaire de votre pays de résidence émet et vous adresse votre reçu fiscal.

4. Votre don nous est ensuite transmis et la Fondation Supélec vous adresse un courrier de remerciements.

ITALY

Contacts – Vita Giving Europe Onlus

Via Marco d'Agate 43

20139 Milano, Italy

Tel. : +39-2-552 29 83 33

Fax: +39-2-568 02 461

Website: <http://www.vitagiving.org>

Contact name: *Martina Rogato* - rogato@vitaconsulting.it - +39 02 55 22 81

Italian donors can make their donations on following account:

Account holder: Associazione VITA Giving Europe Onlus

Bank: Banca Prossima

Address: Piazza Ferrari, 10 - 20121 Milano

Bank account: 100 0000072 66

IBAN: IT08 J033 5901 6001 0000 0007 266

BIC: BCITITMX

By mentioning TGE – Fondation Supélec – France

Contact Fondation Supélec

Marie-Christine.milleret@supelec.fr - + 33 1 69 85 12 74

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don